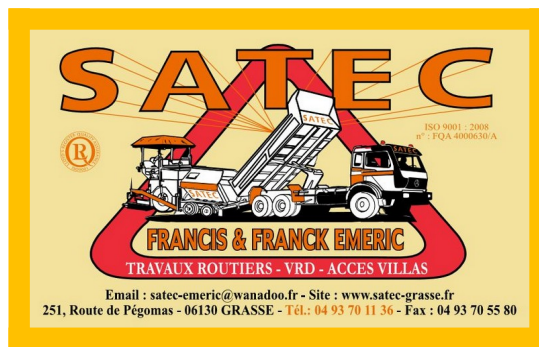




PROTOCOLE QSE : QUALITE + SECURITE + ENVIRONNEMENT

*DEPUIS 1985, SATEC : LA ROUTE SOUS TOUTES SES FORMES !
PLUS DE 40 ANS D'EXPERIENCE*

SATEC respecte toutes les exigences réglementaires et légales
Qu'il s'agisse de Sécurité, d'Environnement, de Savoir-faire ou de Rentabilité, la volonté de la direction est de placer la Société dans une logique d'amélioration continue grâce à son système **QUALITE – SECURITE – ENVIRONNEMENT** et aux moyens déployés

Les valeurs qui soutiennent cette démarche :

1 - Sécurité

Préserver la santé de tous

2 - Exemplarité

Incarner « le » modèle en respectant les hommes,

**Les règles et nos engagements,
être la référence et gagner la préférence**

3 - Esprit d'équipe

Être solidaire au sein de la Société

4 - Esprit d'entreprise

**Être conquérant par nos initiatives et responsable
par notre réactivité, être rentable pour
financer l'avenir**

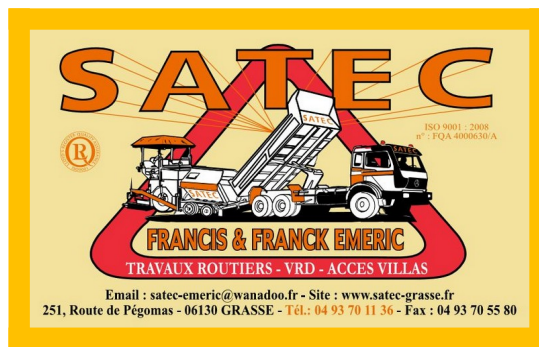
5 - Amélioration continue

**Compétences – Équipements - Organisation
Agir ensemble en jouant nos atouts**

6 - Environnement

**Protéger l'environnement, anticiper les risques
De pollution, respecter les exigences légales**

**Nous demandons à nos salariés de RESPECTER,
de METTRE en œuvre et de DEVELOPPER ces valeurs**



CONSIGNES

QUALITE :

- ◆ Respectez les consignes du personnel **SATEC** sur notre site et nos chantiers
- ◆ Assurez-vous du contrôle de la réception du produit livré avant de repartir du site
- ◆ Faites contrôler la réalisation de vos travaux par le responsable du chantier

ENVIRONNEMENT :

- ◆ Ne jetez pas de déchets sur notre site ou nos chantiers en dehors des bennes prévues à cet effet
- ◆ Respectez le tri des déchets, en cas de doute demandez conseil au personnel **SATEC** présent (**les déchets dangereux doivent faire l'objet d'une filière de traitement particulière**)
- ◆ Coupez votre moteur lorsque vous n'utilisez pas votre véhicule
- ◆ Les engins et véhicules utilisés doivent être révisés régulièrement, signalez toute anomalie au personnel **SATEC**
- ◆ Préservez l'environnement aux abords du chantier (rivières, végétations ...)
- ◆ Économisez l'énergie (éclairage, eau, climatisation, chauffage)
- ◆ Privilégiez l'emploi de substances non nocives pour l'environnement (absence du pictogramme)

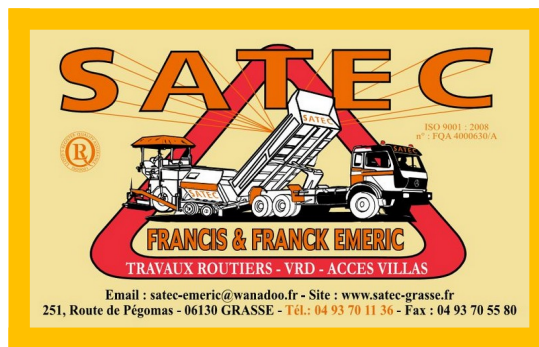
URGENCES :

EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT :

- ◆ **PROTÉGER** : sécuriser la zone et protéger le blessé (ne pas bouger un blessé sauf si un danger grave est imminent)
- ◆ **ALERTER** : prévenir immédiatement les secours ainsi que le responsable de **SATEC**
- ◆ **SECOURIR** : attendre l'arrivée des secours ou effectuer les gestes de premier secours si l'on a été formé

EN CAS DE FUITE DE PRODUIT DANGEREUX :

- ◆ **PROTEGER** : sécuriser la zone et arrêter l'écoulement (empêcher l'écoulement dans les canalisations)
- ◆ **ALERTER** : prévenir immédiatement le responsable de **SATEC** qui décidera s'il y a lieu d'appeler les secours
- ◆ **NETTOYER** : utiliser le kit anti-pollution le plus proche



CONSIGNES

SECURITE :

- ◆ Signalez votre arrivée dès votre entrée sur le site ou sur le chantier
- ◆ Le port des **EPI** (chaussures de sécurité – gants – casque – gilet fluorescent – pantalons fluorescent-masque) est **obligatoire** sur notre site et sur nos chantiers
- ◆ Respectez le code de la route ainsi que la signalisation du site et aux abords du chantier (**vitesse limitée à 20 km/h sur notre site**)
- ◆ Respectez les consignes de chargement / déchargement (horaires de livraison / qui s'en occupe / Comment ?)
- ◆ Laissez la priorité aux engins de chantier et de manutention
- ◆ Circulez benne baissée, grue auxiliaire en appui et dans le gabarit du véhicule
- ◆ Tous les engins doivent être équipés d'avertisseurs sonores de recul
- ◆ Utilisez du matériel de levage en bon état et contrôlé fréquemment (chaînes, sangles, élingues)
- ◆ Ne pas fumer, téléphoner ni produire de flamme à proximité des stations de carburant
- ◆ Prenez connaissance de l'emplacement de la trousse de secours la plus proche ainsi que des sauveteurs secouristes présents sur le site
- ◆ Vous devez avoir les formations, habilitations et autorisations nécessaires à la réalisation de vos travaux : **la société peut vous demander de présenter ces papiers à tout moment**
- ◆ En cas de coactivité ou de travaux dans une entreprise en activité, prenez connaissance et respectez les plans de prévention ou **PPSPS** du chantier

